



PROTCOLE D'ORGANISATION
LIÉ A LA SITUATION SANITAIRE POUR L'ACTIVITE

LOISIRS CREATIFS

Se déroulant dans la salle CLUB au RDC

(Un exemplaire du présent protocole sera remis à chaque participant)

Cadre général

Port du masque obligatoire pour tous les plus de 11 ans,
Respect des règles de distanciation physique,
Liste des présents systématique pour chaque activité et pour chaque séance ou créneau,
Affichages préventifs à l'entrée des locaux,
Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée et dans chaque salle d'activité,
Si une personne a des symptômes de la maladie, elle prévient le ou la responsable de l'activité ou une personne proche qui prévient immédiatement toutes les personnes présentes et le référent COVID du Foyer (Loïc Douart),

Prérequis :

Nombre de participants : maximum 14, y compris les encadrants,
Port du masque obligatoire depuis l'entrée dans le hall,
Désinfection ou lavage des mains obligatoire dans le hall,
Distanciation physique respectée à tout instant,

Logistique générale :

Etablissement de la liste des participants par l'animatrice à chaque séance,

Equipement et pratique de l'activité :

Port du masque obligatoire durant toute la séance,
Lavage ou désinfection des mains en début et en fin de séance et au cours de la séance surtout quand la personne a quitté momentanément la salle,
Chaque participant utilise son propre matériel,
Pas de contact physique.

Fin d'activité :

A la fin de chaque séance de l'animatrice désinfecte tables, chaises et matériels communs.
Aération régulière les locaux.

